



CAHIER D'ACTEUR

CCI HAUTES-ALPES



Résumé de la présentation de l'acteur :

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes représente les entreprises du territoire dans les secteurs du commerce, de l'industrie et des services avec près de 11.500 entreprises ressortissantes. Acteur public de proximité, elle accompagne au quotidien le développement économique des Hautes Alpes en agissant sur plusieurs leviers structurants :

- L'accompagnement des entreprises dans leurs projets de création, de développement et de transmission
- Le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité du territoire
- Le soutien à l'emploi, à la formation et à la montée en compétences
- L'accompagnement des transitions économiques, numériques et environnementales

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la CCI des Hautes Alpes est pleinement mobilisée afin de faire de cet événement international une **opportunité durable pour le tissu économique local**, en veillant notamment à l'accès des entreprises aux marchés, à la structuration des filières et à la valorisation du territoire.

PROJET D'ACTEUR SUR LA LIGNE OLYMPIQUE RESERVEE

Contexte et enjeux du projet

La vallée de la Guisane constitue un axe structurant du Briançonnais. Elle concentre des enjeux multiples :

- **Enjeux de mobilité** quotidienne pour les habitants et salariés
- **Enjeux d'accessibilité** aux stations de Serre Chevalier
- **Enjeux touristiques** majeurs, en hiver comme en été
- **Enjeux économiques** liés au bon fonctionnement des commerces, des services et des activités de loisirs

Ce territoire est aujourd'hui marqué par une forte pression sur les mobilités, générant des difficultés récurrentes : congestion, allongement des temps de parcours, incertitude sur les horaires, dégradation de la qualité de service. Dans ce contexte, le projet de **Ligne Olympique Réservee (LOR)** constitue une réponse structurante en proposant une amélioration globale de l'axe Briançon – Le Monêtier-Les-Bains, avec une priorité donnée aux transports collectifs. Ce projet s'inscrit pleinement dans la préparation des JOP 2030 avec une double ambition :

- Garantir pendant les Jeux, des déplacements fiables et sécurisés vers les sites olympiques

- Construire, au-delà de l'événement, **un système de mobilité durable, performant et adapté aux usages du territoire.**

Position de la CCI Hautes-Alpes

La CCI Hautes Alpes émet un **avis favorable** au projet de Ligne Olympique Réservée

Elle considère ce projet comme :

- Une **infrastructure stratégique pour le territoire**
- Un **levier majeur d'amélioration des mobilités** au service des habitants, des salariés et des entreprises
- Un **facteur déterminant de compétitivité et d'attractivité** notamment pour l'économie touristique



Nom acteur : CCI HAUTES-ALPES

Adresse : 16 Rue Carnot – 05000 GAP

Téléphone : 06 86 16 27 75

Mail : m.badinier@hautes-alpes.cci.fr

APPORTS DU PROJET POUR L'ECONOMIE ET LE TERRITOIRE

Renforcement de l'attractivité touristique et économique

L'amélioration de la fluidité des déplacements contribuera directement à :

- Renforcer l'attractivité du Briançonnais auprès des visiteurs français et internationaux ;
- Améliorer l'expérience globale des usagers (temps d'accès aux stations, confort, lisibilité des parcours)
- Consolider la compétitivité de la destination Serre-Chevalier dans un environnement alpin exigeant.

Une mobilité performante constitue aujourd'hui un critère déterminant dans le choix des destinations touristiques. Le projet répond donc à un enjeu stratégique de positionnement du territoire.

Amélioration des mobilités domicile-travail

Le projet permettra de faciliter significativement les déplacements des salariés, notamment dans les secteurs fortement dépendants de la main-d'œuvre saisonnière (tourisme, commerce, services). Il contribuera à :

- Sécuriser les temps de trajet et les horaires ;
- Améliorer les conditions de travail ;
- Elargir les bassins d'emploi accessibles ;
- Réduire les freins à l'embauche et à la fidélisation des salariés.

Dans un contexte de tensions de recrutement, cet apport est particulièrement structurant pour l'économie locale.

Fluidification des flux économiques

Au-delà des transports de personnes, la fluidité des circulations constitue un enjeu majeur pour le bon fonctionnement des entreprises. Le projet contribuera à :

- réduire les effets de congestion pénalisants pour les activités économiques ;
- fiabiliser les flux de clientèle ;

- améliorer les conditions de desserte des commerces et des services ;
- limiter les surcoûts liés aux retards et aux aléas de circulation.

Cette dimension est essentielle pour préserver la vitalité économique de la vallée.

Contribution à la transition écologique

En favorisant le recours aux transports collectifs, le projet de LOR s'inscrit dans une logique de transition vers des mobilités plus durables. Il participe à :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- la diminution de la pression automobile dans la vallée ;
- l'évolution des comportements de mobilité.

Dans le cadre des JOP 2030, cette orientation est pleinement cohérente avec les objectifs d'exemplarité environnementale et de transition des territoires de montagne.

POINTS D'ATTENTION

Dans une démarche constructive, la CCI des Hautes-Alpes souhaite attirer l'attention sur plusieurs points déterminants pour la réussite du projet.

Maintien de l'accessibilité des activités économiques

Il est essentiel de veiller à :

- préserver l'accessibilité des commerces, artisans et services situés le long de l'axe ;
- maintenir des solutions de stationnement adaptées ;
- éviter des effets de report de flux susceptibles de fragiliser certains secteurs économiques.

Prise en compte des contraintes des entreprises

Le projet devra intégrer les besoins spécifiques du tissu économique, notamment :

- les contraintes de livraison et de logistique ;
- les accès aux zones d'activités et aux commerces ;
- la continuité d'activité pendant les phases de travaux.

CONDITIONS DE REUSSITE

Pour maximiser les retombées positives du projet, la CCI Hautes-Alpes recommande de :

- associer étroitement les acteurs économiques aux différentes phases du projet ;
- inscrire la LOR dans une stratégie globale de mobilité à l'échelle du territoire ;
- articuler le projet avec les autres opérations liées aux JOP 2030 ;
- anticiper dès aujourd'hui les usages post-Jeux et l'héritage du dispositif.

La réussite du projet de ligne olympique réservée repose sur son appropriation effective par les usagers du territoire, au-delà des seules périodes événementielles.

À ce titre, plusieurs conditions apparaissent structurantes :

- **L'accessibilité financière du service**, avec la mise en place de la gratuité, constitue une condition essentielle pour favoriser son usage par les résidents, les salariés et les actifs locaux. Cette mesure est déterminante pour encourager un report modal significatif et inscrire durablement cette infrastructure dans les pratiques de mobilité du quotidien.
- **L'adaptation de l'offre de transport aux réalités du territoire**, notamment par :
 - des **fréquences suffisantes et régulières**, permettant une réelle alternative à l'usage de la voiture individuelle ;
 - des **horaires adaptés**, prenant en compte à la fois les pics de fréquentation touristique et les besoins des salariés (horaires décalés, saisonnalité des activités, amplitude journalière).

Ces éléments sont indispensables pour garantir que cette ligne ne soit pas uniquement un outil au service d'un événement ponctuel, mais qu'elle devienne un levier structurant de mobilité durable, au bénéfice des entreprises, de l'emploi local et de l'attractivité du territoire.

CONCLUSION

Le projet de Ligne Olympique Réservée constitue une **opportunité majeure pour transformer durablement les mobilités dans la vallée de la Guisane**. Au-delà de la réussite opérationnelle des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, il s'agit d'un projet structurant pour :

- le fonctionnement économique du territoire ;
- son attractivité touristique ;
- la qualité de vie de ses habitants et de ses salariés.

La CCI Hautes-Alpes réaffirme sa pleine mobilisation pour :

- accompagner les entreprises dans cette transformation ;
- contribuer à l'optimisation des retombées économiques du projet ;
- et participer, aux côtés de l'ensemble des partenaires, à la réussite d'un aménagement utile, durable et exemplaire pour le territoire.